

Le projet pédagogique du centre 6-11 ans

Introduction :

L'accueil de Loisirs Sans Hébergement (A.L.S.H.) organisé par la mairie de Saint Sulpice et Cameyrac se déroule dans un bâtiment construit spécialement pour l'accueil des enfants. Celui-ci se compose d'une grande salle d'activités et d'une bibliothèque. Nous avons aussi à disposition le gymnase et en extérieur la cours de l'A.L.S.H. et sa structure ainsi que le stade de la commune.

La capacité d'accueil est de 48 enfants encadrés par une équipe d'animation qualifiée en fonction des besoins et selon les réglementations en vigueur.

L'A.L.S.H. ne doit pas être appréhendé comme un simple « mode de garde » mis à disposition des habitants de la commune, mais comme un mieux de vacances où les acteurs pourront s'épanouir et découvrir diverses activités que les enfants ne pratiquent pas forcément le reste de l'année.

Les objectifs :

- favoriser l'autonomie de l'enfant dans le choix de ses activités.
- favoriser le développement de la personnalité de l'enfant dans un contexte collectif, en prenant compte les différents stades d'évolution de celui-ci dans les différents domaines de motricité, de la perception du monde extérieur et de l'affectivité.
- favoriser la socialisation des enfants (en introduisant des jeux collectifs et des activités en groupe dans le projet d'activités et dans les temps forts ou des moments informels de la vie de l'A.L.S.H.)
- permettre à l'enfant de trouver un lieu de vie agréable et sécurisant afin qu'il puisse passer ses temps libres (mercredis et vacances scolaires) le mieux possible en répondant à ses propres besoins.
- faire exprimer chez l'enfant des propositions d'activités et de règles de vie.
- respecter les capacités des rythmes physiques de l'enfant suivant leur âge, en intégrant dans les activités de la journée des moments de détente et de récupération.
- permettre à l'enfant de développer son pouvoir d'imagination et de créativité.
- développer un climat de confiance, de sérénité et de bien être entre les enfants et l'équipe d'animation (écoute de l'enfant, disponibilité de l'adulte)
- permettre aux enfants de diversifier leur expérience hors du cadre scolaire et familiale et d'enrichir leur personnalité.
- permettre à l'enfant de découvrir et de respecter son environnement
- Faire découvrir aux enfants des activités extérieurs à l'A.L.S.H. par des sorties diverses et variées et des séjours (vacances de juillet)

Les activités :

- Jeux individuels et collectifs
- Ateliers manuels et d'expressions
- Semaine thématique
- Implication dans la vie locale et intercommunale (fête du livre, festival du jeu)

Les objectifs de ces différentes activités sont de permettre à l'enfant de découvrir des activités nouvelles et de les vivre dans un esprit de groupe.

Les activités sont préparées et organisées par l'équipe d'animation

Les enfants sont libres de choisir parmi les activités qui leurs sont proposées.

A aucun moment les enfants ne sont laissés seuls, ils doivent intégrer un groupe.

Les activités sont encadrées sur des temps particuliers et dans des lieux adaptés, et elles ne se finissent qu'une fois que l'ensemble du matériel est rangé, avec l'aide des enfants.

La vie quotidienne :

Les enfants sont accueillis à partir de 7h00. Durant ces temps d'accueil, différentes activités calmes sont proposées aux enfants (coloriage, jeux de construction et de société, bibliothèque....) activités qui leur permettent de commencer ou de finir la journée en douceur.

Les activités se déroulent entre 9h00 et 16h00. Mais cela implique une mise en place avant et après ces horaires.

Les repas sont pris au restaurant scolaire. Ils sont préparés par un cuisinier et son équipe. Le temps de la pause méridienne est un temps de « jeux libres » qui commence par un temps calme. Ensuite les enfants ont à leurs dispositions des jeux de sociétés, des coloriages et la bibliothèque.

La fin de l'après-midi se clôture par un goûter.

A la fin des activités, à 17h00, les enfants sont récupérés par les parents où toute personne mandatée par la famille jusqu'à 19h00.

Dans tous les cas les enfants restent sous la responsabilité de l'équipe d'animation. En cas de retard, les familles sont contactées de façon à ce qu'elles viennent récupérer leur enfant le plus tôt possible.

Rôle de l'équipe d'animation :

Elle doit :

- Mettre en place des moyens (matériels, organisation).
- Prendre en compte le contexte socioprofessionnel des parents.
- Proposer des activités enrichissantes et diversifiées, adaptées à l'âge des enfants et des contraintes du moment

L'équipe d'animation doit en outre assurer la sécurité morale, physique et affective de l'enfant et aussi permettre la rencontre avec les autres par le biais de jeux, ateliers, sorties.....

Elle répond aux besoins de l'enfant en tenant compte des spécificités (âge, sexe, milieu, intérêts...)

Conclusion :

Nous continuerons à travailler sur la qualité d'accueil des enfants et des parents.

Avec l'enfant, c'est être à l'écoute de leurs souhaits, leurs envies, leurs problèmes..... c'est aussi apprendre à se dire bonjour.

Avec les parents, c'est être à l'écoute de leurs remarques, leurs consignes concernant leurs enfants. C'est aussi de la part de l'équipe d'animation de prendre du temps pour raconter la journée (les bobos, les pleurs, les joies, leur découverte...)

Ce travail sur la qualité d'accueil permet aux parents d'échanger avec l'équipe d'animation, d'être participatif et d'être en confiance.